

ACL - VENON - TARIFS - NOEL 2026

*Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.
Ils s'appliquent aux familles résidant à Venon, et tiennent compte de l'aide communale.*

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRES : le Clos d'Espiès du 21 au 24/1 et MDC du 28 au 31/12			FORFAIT : Maison des collines du 21 au 24/12
	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE (avec repas)	DEMI-JOURNEE (sans repas)	Forfait Journee
0 - 400	10,50 €	7,75 €	5,25 €	36,75 €
401 - 450	13,50 €	9,50 €	6,75 €	47,25 €
451 - 600	14,10 €	9,90 €	7,05 €	49,35 €
601 - 800	16,10 €	11,15 €	8,05 €	56,35 €
801 - 1000	18,40 €	12,60 €	9,20 €	64,40 €
1001 - 1220	20,40 €	13,85 €	10,20 €	71,40 €
1221 - 1450	22,80 €	15,35 €	11,40 €	79,80 €
1451 - 1800	25,10 €	16,70 €	12,55 €	87,85 €
1801 - 2000	26,40 €	17,60 €	13,20 €	92,40 €
+ 2000	27,40 €	18,10 €	13,70 €	95,90 €

Attention : le forfait Vacances concerne les 4 jours de la 1^{ère} semaine des vacances de Noël, du 21/12 au 24/12, et est valable uniquement pour le centre suivant de La Maison des Collines. A compter de la réservation, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement, ou annulation quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle).

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027).

A NOTER : les règlements par chèques vacances et par CESU Papiers sont acceptés mais possibles, uniquement au siège de l'Association.